

**Lettre de mission de Noëlle Dupont,  
Vice-présidente, formation, présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
2020-2024**

L'université de Poitiers est un établissement pluridisciplinaire avec santé, soutenue par un solide potentiel humain, à la fois qualitatif et quantitatif. Son offre de formation est répartie dans 14 composantes : 7 UFR, 4 instituts, 2 IUT et une école d'ingénieur intégrée. La vice-présidente formation définit la stratégie et les orientations de l'établissement pour une formation de qualité. Il s'agit particulièrement de veiller au respect des textes réglementaires, de viser la réussite de l'étudiant, d'organiser les outils de suivi via les systèmes d'information, et de s'assurer des liens entre l'offre de formation et le monde socio-économique. A ce titre, l'objectif de la mission de la vice-présidente en charge de la formation est de coordonner et d'articuler l'ensemble de l'offre de formation de l'université de Poitiers, tout en veillant à sa soutenabilité et au lien formation-recherche.

**Missions.** La vice-présidente en charge des formations a pour mission de définir des politiques qui garantissent une formation de qualité, c'est-à-dire visant la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle, dans le respect des politiques et textes ministériels. Aussi, elle doit établir la politique de l'établissement en termes de formation. Ces lignes seront débattues au sein de la commission de la formation et de la vie universitaire et du conseil d'administration. Sur cette base, elle organise des rencontres régulières avec chaque composante pour discuter de leurs orientations en termes de formation, pour s'assurer que celles-ci sont conformes aux choix de l'établissement. Dans cette démarche, elle travaille, en collaboration avec les instances et les assesseurs à la pédagogie, et le cas échéant, dans le cadre de groupes de travail dédiés, à l'élaboration de documents de cadrage, qui constituent une référence pour les équipes pédagogiques. Elle accompagne également les composantes dans la mise en œuvre de réformes visant spécifiquement leurs diplômes (réformes 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle des études de santé, des masters MEEF, et des Licences professionnelles). Elle a également pour mission d'organiser le recrutement des étudiants, au niveau du premier cycle et du second cycle. A ce titre, elle organise l'utilisation de Parcoursup par l'établissement et par les équipes pédagogiques des différentes formations, de sorte d'avoir une véritable politique établissement des conditions de sélection. A ce titre, elle assure également la coordination avec les services du Rectorat. De la même façon, elle organise institutionnellement le recrutement au niveau Master. Enfin, elle pilote, en étroite collaboration avec le pôle Formation et Réussite Étudiante, les systèmes d'information intervenant dans la sphère de la formation, dans le souci d'une utilisation homogène, permettant de s'assurer que les textes votés par l'établissement sont respectés, et enfin pour pouvoir extraire des informations indispensables au pilotage d'une offre de formation.

**Périmètre d'action.** La vice-présidente formation anime le pôle formation et vie étudiante de l'équipe présidentielle. Elle coordonne les actions des vice-présidents à la réussite étudiante, à l'orientation et à l'insertion, à la formation continue et alternance, à la vie étudiante, culture et sport, à la vie de campus et au patrimoine et le vice-président étudiant. Elle veille à la cohérence des actions de ces vice-présidents et réajuste leurs missions au besoin. Elle préside la commission de la formation et de la vie universitaire et représente la présidente au sein de l'ensemble des instances internes et externes concernées par ses missions, de manière non exhaustive : participe au conseil d'administration et à la conférence des directrices et directeurs de composantes, participe au Directoire de l'INSPE, aux comités de pilotage des projets ANR (ELANS, CODA), aux commissions CVEC et FSDIE.

Elle est en lien avec la Direction Générale des Services et plus particulièrement avec les directions des pôles Formation et Réussite Étudiante et Vie de Campus. Elle est aussi en lien avec la Direction des Affaires Juridiques et des Archives. Elle s'appuie sur le Cabinet de la présidence pour la logistique et la communication institutionnelle. Cette lettre de mission est valable durant toute la durée de sa mission. Elle pourra être mise à jour le cas échéant.

Poitiers, le 1<sup>er</sup> septembre 2021,  
Virginie LAVAL  
Présidente de l'université de Poitiers

